



MAYENNE
communauté

RAPPORT DE PRESENTATION

DU

COMPTE ADMINISTRATIF

2016

DU BUDGET GENERAL

RESULTATS 2016	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :	
Résultat de fonctionnement reporté	5 124 406,87
Recettes de l'année	21 344 541,55
Dépenses de l'année	-19 194 220,31
RESULTAT DE CLOTURE	7 274 728,11
RESULTAT D'INVESTISSEMENT :	
Résultat d'investissement reporté	481 856,87
Recettes de l'année	11 023 760,63
Dépenses de l'année	-9 801 084,93
RESULTAT DE CLOTURE	1 704 532,57
Restes à réaliser dépenses	-10 463 692,93
Restes à réaliser recettes	6 592 127,09
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	-2 167 033,27

1. Les grands équilibres

a) les résultats de clôture 2016

L'excédent de fonctionnement 2016 atteint **7 274 728,11 €** à la clôture de l'exercice après intégration des résultats de 2015 (de l'ex CCPM et de l'ex CCHL) de 5 124 406,87 €.

Cet excédent va permettre de confirmer l'affectation faite, après couverture du besoin de financement 2016 pour 2 167 033,27 €, par anticipation au budget 2017 de Mayenne Communauté en excédent de fonctionnement reporté soit la somme de **5 107 694,84 €**.

b) l'exécution du budget primitif 2016

Le compte administratif 2016 permet de comparer les réalisations aux prévisions du budget primitif et ainsi de mesurer :

- le degré de sincérité budgétaire lors de l'élaboration du budget primitif,
- la maîtrise des crédits tout au long de l'exercice.

Section de Fonctionnement – opérations réelles				
	Crédits ouverts 2016	Réalizations CA 2016	Différentiel	
			solde réalisation – prévisions	%
dépenses réelles *	19 262 125	17 820 171	-1 441 954	-7,5%
recettes réelles	21 634 623	21 027 585	-607 038	-2,8%

* hors crédit de dépenses imprévues

Nous constatons des écarts entre réalisations et prévisions de -7,5% en matière de dépenses et de -2,8% en matière de recettes . Ces écarts peuvent notamment s'expliquer par le fait que ce budget 2016 était le premier de Mayenne Communauté, issue de la fusion de l'ex CCPM et de l'ex CCHL.

c) l'analyse comparative des comptes administratifs 2015 des budgets principaux de la CCPM et de la CCHL (consolidés) et de 2016 de Mayenne Communauté

Section de fonctionnement :		2015 CCPM	2015 CCHL	2015 CA Consolidés	2016 Mayenne Communauté	Evolution 2015 2016 des CA des ex CC consolidés et du CA de Mayenne Communauté
Dépenses						
	réelles	16 362 484,58	2 330 129,56	18 692 614,14	17 820 171,37	-4,67%
	ordre	831 671,28	758 920,38	1 590 591,66	1 374 048,94	-13,61%
Total		17 194 155,86	3 089 049,94	20 283 205,80	19 194 220,31	-5,37%
Recettes						
	réelles	19 048 472,74	3 117 891,19	22 166 363,93	21 027 584,89	-5,14%
	ordre	89 508,47	84 527,43	174 035,90	316 956,66	82,12%
Total		19 137 981,21	3 202 418,62	22 340 399,83	21 344 541,55	-4,46%

Section d'investissement:		2015 CCPM	2015 CCHL	2015 CA Consolidés	2016 Mayenne Communauté	Evolution des CA des ex CC consolidés et du CA de Mayenne Communauté
Dépenses						
	réelles	3 315 321,26	1 415 610,95	4 730 932,21	8 268 262,74	74,77%
	ordre	521 105,05	135 496,63	656 601,68	1 532 822,19	133,45%
Total		3 836 426,31	1 551 107,58	5 387 533,89	9 801 084,93	81,92%
Recettes						
	réelles	2 996 521,88	820 534,49	3 817 056,37	8 433 847,20	120,95%
	ordre	1 263 267,86	809 889,58	2 073 157,44	2 589 914,47	24,93%
Total		4 259 789,74	1 630 424,07	5 890 213,81	11 023 761,67	87,15%

L'analyse comparative des comptes administratifs de 2015 à 2016 montre au niveau des opérations réelles les évolutions suivantes :

En section de fonctionnement :

Mayenne Communauté a comparativement aux 2 ex EPCI réalisé des économies de gestion de l'ordre de 872 000 € comparativement aux 2 comptes administratifs consolidés (- 4,7%) Mais parallèlement, Mayenne Communauté a perdu des recettes : - 1 138 779 € (- 5,1%) et à un niveau supérieur à celui de ses dépenses.

Section d'investissement :

En 2016 , Mayenne Communauté a consacré son budget d'investissement à la réalisation de ses actions inscrites au projet de territoire pour un total de 6,6 millions d'€ avec notamment la l'extension et rénovation du cinéma pour 135 803 €, le pôle de santé pour 393 569 € et le centre aquatique LA VAGUE pour 5 915 994 € qui a concerné à lui seul 81% des dépenses d'équipement 2016.

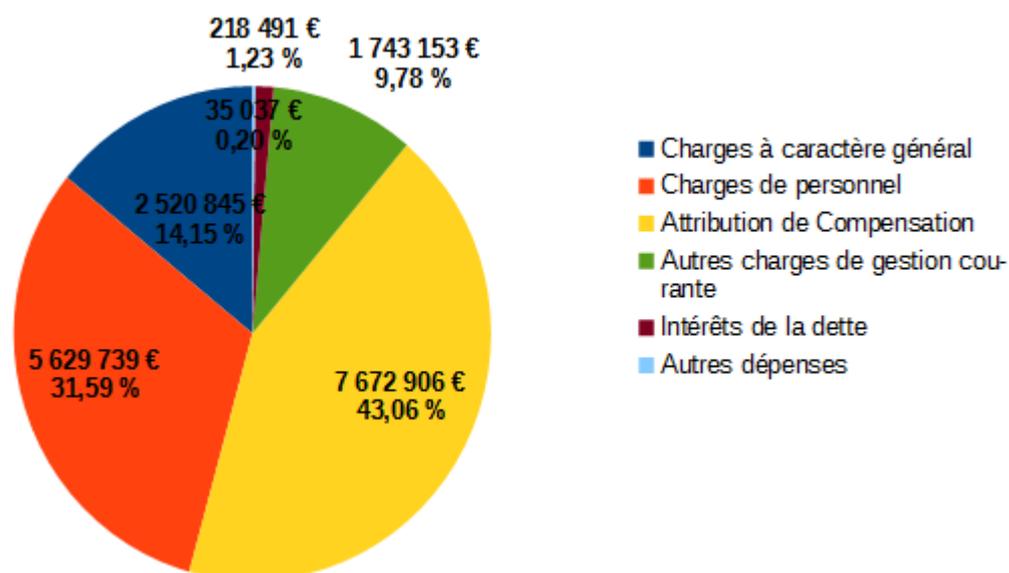
2. La section de fonctionnement

a) les dépenses réelles de fonctionnement 2016 de Mayenne Communauté

	Réalisé 2016
Charges à caractère général	2 520 845 €
Charges de personnel	5 629 739 €
Attribution de Compensation	7 672 906 €
Autres charges de gestion courante	1 743 153 €
Intérêts de la dette	218 491 €
Autres dépenses	35 037 €
TOTAL DEPENSES	17 820 171 €

La répartition 2016 par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement :

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2016 par chapitre



x les charges à caractère général s'élèvent en 2016 à 2 520 845 € et représentent 14% des dépenses réelles de fonctionnement .

Ci-après la décomposition des dépenses du chapitre par type de dépense :

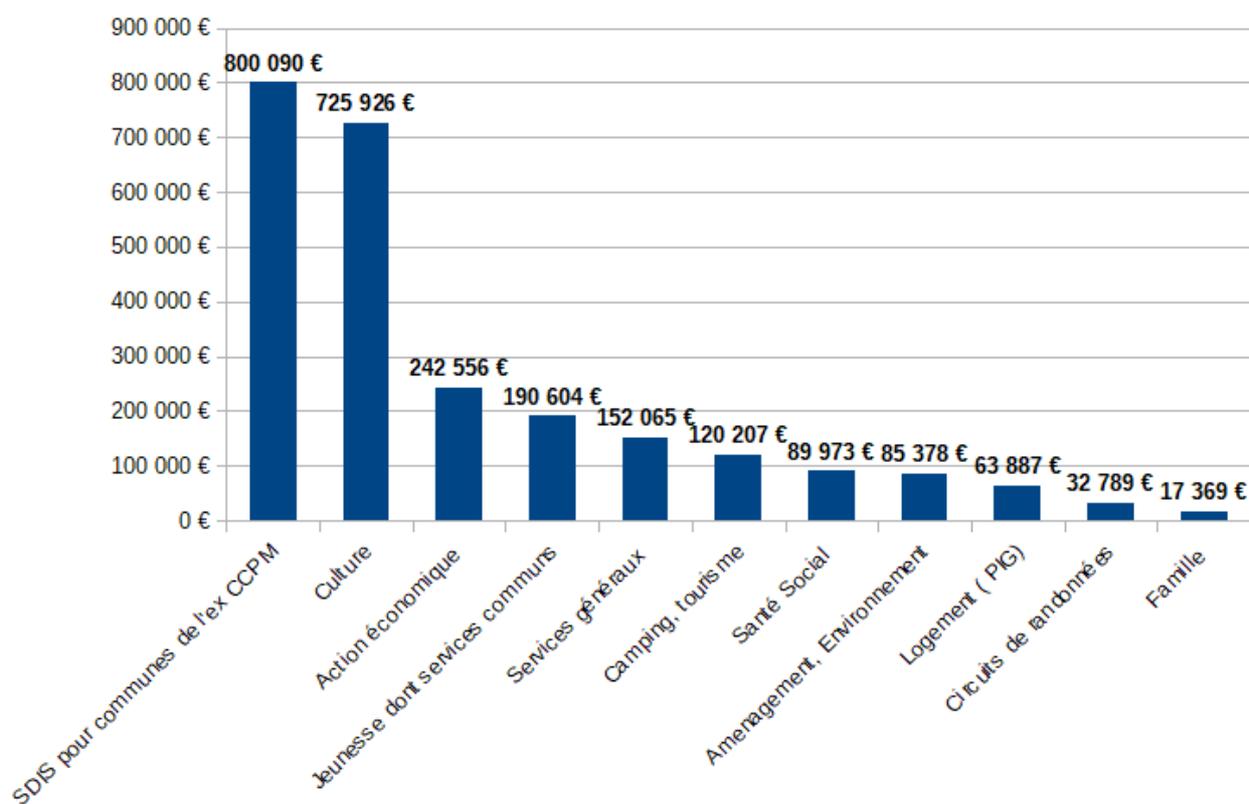
SDIS pour ex CCPM	800 090 €
Remboursement de frais aux communes membres, aux budgets annexes, à d'autres CC, au Département	266 761 €
Rémunération d'intermédiaires	243 184 €
les achats des services	229 907 €
l'entretien les réparations et maintenance	192 200 €
les fluides eau, électricité, combustible	153 442 €
les primes d'assurances	128 842 €
Taxes foncières et autres impôts	113 500 €
Locations mobilières et immobilières	108 995 €
Frais postaux et télécommunications	69 357 €
Publicité, publications et relations publiques	53 620 €
Divers	37 723 €
Transports	37 358 €
Divers documentation et formation	28 453 €
Les études	25 466 €
Déplacements, missions et réception	16 692 €
Les contrats de prestations de services	12 545 €
Services bancaires	2 710 €

Ci-après la décomposition des dépenses 2016 du chapitre par domaine :

SDIS pour communes de l'ex CCPM	800 090 €	31,7%
Culture	725 926 €	28,8%
Action économique	242 556 €	9,6%
Jeunesse dont services communs	190 604 €	7,6%
Services généraux	152 065 €	6,0%
Camping, tourisme	120 207 €	4,8%
Santé Social	89 973 €	3,6%
Amenagement, Environnement	85 378 €	3,4%
Logement (PIG)	63 887 €	2,5%
Circuits de randonnées	32 789 €	1,3%
Famille	17 369 €	0,7%
	2 520 845 €	100%

La principale dépense de ce chapitre (31,7%) a été affectée à la prise en charge du contingent SDIS (pour 800 090 €). Depuis 2014, pour les communes de l'ex CCPM, la mise en recouvrement des contributions du SDIS fait l'objet d'un versement intercommunal, Mayenne Communauté assurant l'interface financière et procédant ensuite à la refacturation intégrale auprès des 20 communes de l'ex CCPM. A noter que le contingent incendie a réglé directement par Mayenne Communauté pour le compte des Communes de l'ex CCHL.

Poids 2016 en € des différentes compétences de Mayenne Communauté sur le chapitre des charges à caractère général:



- x Les dépenses brutes de personnel se situent pour 2016 à **5 629 739 €** . Ce chiffre ne peut s'analyser par son montant brut. Il doit faire l'objet d'un retraitement en raison :
- 1/ des budgets annexes :
En effet, le budget principal de Mayenne Communauté procède au paiement des salaires et charges des agents affectés aux budgets annexes (déchets ménagers, prestations de services, Spanc) lesquels procèdent en fin d'année à leur remboursement (pour un total de 1 413 628,64 €),
 - 2/ de la mutualisation du personnel avec la Ville de Mayenne :
Mayenne Communauté perçoit également des remboursements de la part de la Ville de Mayenne dans le cadre de la convention de mutualisation du personnel (185 232,44 €),
 - 3/ des indemnités journalières et contrats aidés :
Mayenne Communauté perçoit des indemnités journalières (en 2016 pour 82 921,33 €) ou des aides financières dans le cadre des contrats aidés (dispositif emploi d'avenir 2016 = 38 626,16 €),
 - 4/ de la gestion de services communs :
Mayenne Communauté assure la gestion de 3 services communs avec le service Autorisation Droit des Sols, le Service commun jeunesse (les 13 communes de l'ex CCHL) et le service Ados'Com (8 communes de l'ex CCPM adhérentes) pour lesquels les Communes bénéficiaires paient une participation (total 2016 de 95 770,96€),
 - 5/ du remboursement des chèques déjeuners : 22 740,02 €,
 - 6/ d'une mise à disposition ponctuelle d'un agent au SDEGM : 5 202,20 €
- Ainsi, les dépenses de personnel nettes de ces 6 types de remboursements pour 2016 s'élèvent après déduction de ces recettes liées à la gestion du personnel à **3 785 617 €** .
Au total, ces remboursements (de 1 844 121,75 €) représentent en 2016, un tiers de notre dépense brute de masse salariale.

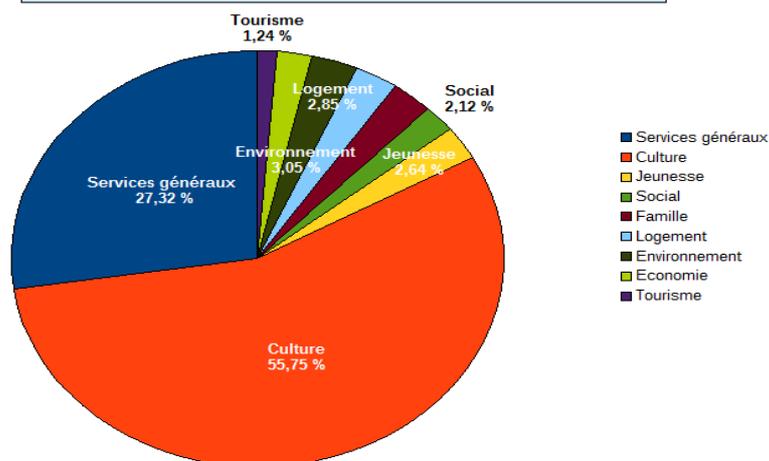
Ratio : Nos dépenses nettes de personnel représentent **21,2%** de nos dépenses réelles de fonctionnement. Le dernier ratio de la strate connu se situe à 23,4 % (chiffres de 2014 DGCL des EPCI à fiscalité propre).

Par domaine , les dépenses des charges de personnel 2016 se répartissent comme suit :

	Dépenses brutes	Compensations	Dépenses nettes
Services généraux	1 266 740,79 €	232 344,78 €	1 034 396,01 €
Culture	2 116 458,91 €	5 829,06 €	2 110 629,85 €
Jeunesse	148 975,86 €	49 211,96 €	99 763,90 €
Social	80 342,44 €	0,00 €	80 342,44 €
Famille	107 442,66 €	3 610,25 €	103 832,41 €
Logement	107 961,36 €	0,00 €	107 961,36 €
Environnement	1 646 689,39 €	1 531 415,84 €	115 273,55 €
Economie	108 050,77 €	21 709,86 €	86 340,91 €
Tourisme	47 076,79 €	0	47 076,79 €
TOTAL	5 629 738,97 €	1 844 121,75 €	3 785 617,22 €

On retrouve au titre des compensations, par domaine, les remboursements des budgets annexes déchets ménagers, SPANC et prestations (domaine environnement), les indemnités journalières, les contrats d'avenir, la mutualisation du personnel (domaines services généraux, Spanc, médiathèque, déchets ménagers), les retenues sur salaire en lien avec les chèques déjeuners , les remboursements des communes pour les services communs jeunesse et ADS (domaines jeunesse et environnement) et la mutualisation du personnel (services généraux).

Répartition en % de la masse salariale nette par domaine en 2016



La répartition des charges de personnel en 2016 par service :

	Dépenses brutes	Compensations	Dépenses nettes
Administration générale	1 151 344,95 €	209 604,76 €	941 740,19 €
Communication	47 211,92 €	0,00 €	47 211,92 €
Cybercentre	66 932,63 €	0,00 €	66 932,63 €
Conservatoire musique et danse	827 132,80 €	2 166,18 €	824 966,62 €
médiathèque	644 690,92 €	3 299,88 €	641 391,04 €
musée	270 726,79 €	0,00 €	270 726,79 €
coordination culturelle	62 401,11 €	363,00 €	62 038,11 €
Entretien du patrimoine culturel	130 824,30 €	0,00 €	130 824,30 €
Kiosque	113 750,36 €	0,00 €	113 750,36 €
coordination jeunesse	99 763,90 €	0,00 €	99 763,90 €
Service commun jeunesse	42 376,21 €	42 376,21 €	0,00 €
Ados'Com	6 835,75 €	6 835,75 €	0,00 €
maison de service au public	22 864,46 €	0,00 €	22 864,46 €
Relai assistantes maternelles	84 578,20 €	3 610,25 €	80 967,95 €
Contrat local de santé	24 192,69 €	0,00 €	24 192,69 €
Aire d'accueil gens du voyage	56 149,75 €	0,00 €	56 149,75 €
Logement	107 961,36 €	0,00 €	107 961,36 €
Prestations de service	350 805,42 €	361 822,41 €	-11 016,99 €
Economie d'énergie	29 453,27 €	0,00 €	29 453,27 €
SPANC	47 329,74 €	48 204,25 €	-874,51 €
Déchets ménagers	1 072 221,71 €	1 074 830,18 €	-2 608,47 €
Urbanisme : SIG + ADS	146 879,25 €	46 559,00 €	100 320,25 €
Economie	108 050,77 €	21 709,86 €	86 340,91 €
Camping	27 429,28 €	0,00 €	27 429,28 €
Autres tourisme	19 647,51 €	0,00 €	19 647,51 €
Autres (chèques déjeuners)	68 183,92 €	22 740,02 €	45 443,90 €
TOTAL	5 629 738,97 €	1 844 121,75 €	3 785 617,22 €

On remarque que 3 services ont enregistré en 2016 des recettes supérieures aux dépenses (chiffres en rouge). Nous avons sur ces services perçu des indemnités journalières en fin d'exercice après notre refacturation aux budgets annexes. Ces recettes seront comptabilisées par les budgets annexes respectifs sur le budget 2017.

- x Les atténuations des produits en 2016 (dépense de **7 672 906 €** en 2016) ont enregistré une diminution par rapport à 2015 en lien avec l'absence en 2016 de versement de Dotation de Solidarité Communautaire. A noter également que Mayenne Communauté n'a pas été contributeur au FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales) en 2016.

En 2016, ce chapitre concerne une unique dépense au travers de l' AC (Attribution de Compensation) pour un montant de 7 672 906 €. Cette dépense 2016 a été déterminée en fonction de 2 éléments :

- 1/ l'application du mécanisme de neutralité fiscale pour les ménages dans le cadre de la fusion, afin que la cotisation globale (MC + Commune) payée par le contribuable soit identique avant et après fusion, ce mécanisme a eu pour corollaire la neutralité budgétaire via l'attribution de compensation versée aux Communes;
- 2/ l'actualisation effectuée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 26 septembre 2016 pour neutraliser les transferts et les restitutions de compétences du 1^{er} janvier 2016. Ces transferts concernaient la prise de compétence du point information jeunesse; de l'aire d'accueil des gens du voyage; du PLU. Pour la restitution de compétence, il s'agissait du passport découverte et de l'animation jeunesse aux 13 communes de l'ex CCHL.

- x Les autres charges de gestion courante :

Elles s'élèvent à **1 743 153 €** et présentent une diminution nette par comparaison aux deux ex Communautés en 2015. Ce chapitre enregistre une dépense de 601 381 € pour la CCHL et 1 802 872 € pour la CCPM.

Les dépenses 2016 de ce chapitre sont ventilées sur 5 postes essentiels :

- x 71,5% de la dépense du chapitre est consacré aux subventions aux associations pour 1 245 774 €,
- x 11,5% aux indemnités et charges des élus pour 201 074 €,
- x 8,6% au contingent incendie pour le compte des communes de l'ex CCHL pour 150 986,50 €
- x 4,8% aux déficits 2015 des budgets des zones d'activité pour 84 757 €,
- x 2,7% à la contribution financière au SIVU école de musique Haut Maine et Pail pour 48 030,66 €.

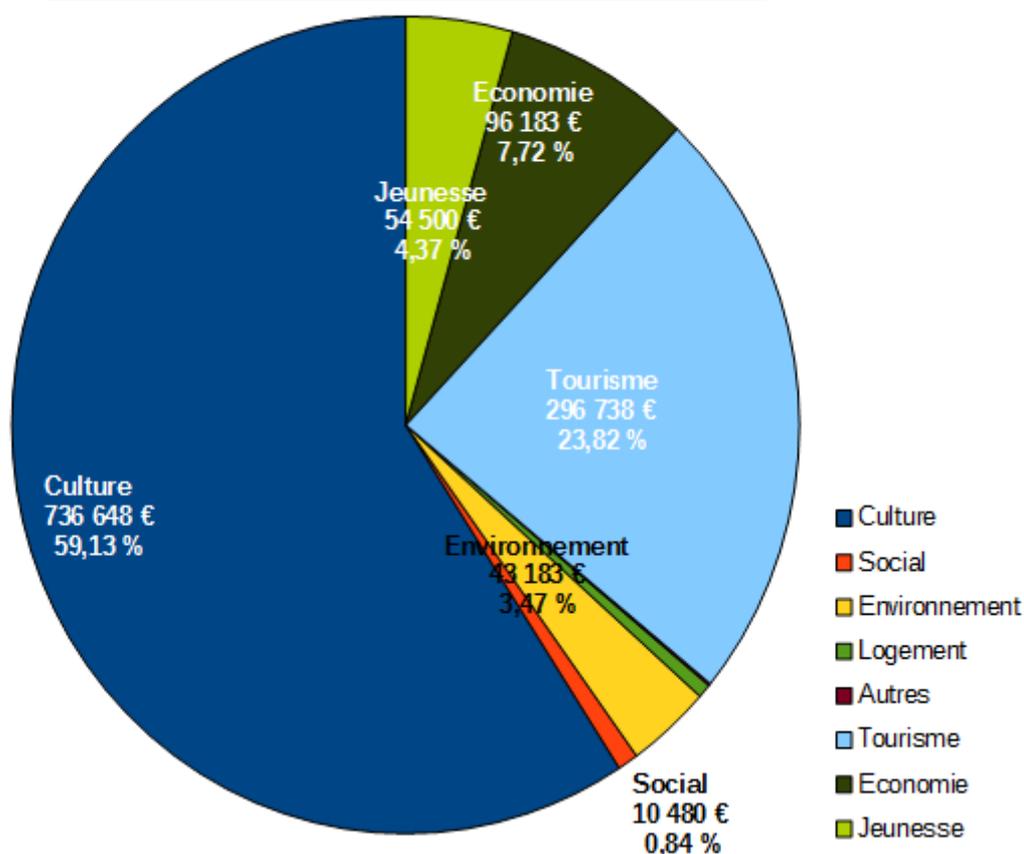
En matière de soutiens financiers aux associations, Mayenne Communauté a versé 1 245 774 € de subventions aux associations suivantes (en dehors des charges supplétives pour le Kiosque) :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS **2016**

Le Kiosque	520 276 €
Tourisme dont bateau promenade	296 738 €
Tribu Familia	114 396 €
Mission Locale	41 982 €
Environnement (CPIE, Synergie)	41 383 €
Agitato (PIJ)	40 000 €
Atmosphères 53	32 406 €
Entrelacés	30 000 €
Economie (CCI, Boutique de gestion, coodémarrage)	28 335 €
GIP Haute Mayenne	25 866 €
Micro crèche	14 500 €
Théâtre Dû	13 106 €
Musique (Forte Piano,Amadeus,orchestres,chorale Chantemayne, Famille rurale Contest)	8 834 €
Au foin de la rue	8 730 €
Logement (ADIL, ADLJ)	6 932 €
Scolarisation Gens du voyage (AMAV)	6 000 €
Les amis du Château de Lassay	5 000 €
Social (ASI) et santé (regards cliniques, diabétiques, UNAFAM)	4 480 €
Compagnie Oh	2 000 €
Les cabanons	1 800 €
Employés intercommunaux	1 110 €
Association du Patrimoine	1 100 €
Tournepage	800 €

1 245 774 €

Répartition des subventions 2016 par domaine



Par comparaison aux subventions attribuées en 2015 par les ex Communautés (pour un total de 1 253 659 €), Mayenne Communauté a enregistré une économie de 7 885 € en 2016. Il est à noter cependant que l'exercice 2016 n'a pas supporté les dépenses au titre des actions Croq les Mots et Nuit Blanche. En effet, ces deux manifestations ont des organisations biennales .

x Les charges financières :

Elles correspondent aux intérêts de la dette. Mayenne Communauté a supporté à ce titre une dépense de 218 491,26 € répartie en 207 664,42 € d'intérêts réglés à l'échéance et de 10 826,84 € d'intérêts courus non échus.

Cette dépense représente 1,2% des dépenses réelles de fonctionnement 2016.

x Les autres dépenses : les charges exceptionnelles

Ce chapitre s'élève pour 2016 à 35 037 € dont 32 000 € au titre de la compensation financière versée à Atmosphères cinéma dans le cadre de la DSP Cinéma.

b) les recettes 2016

Leur réalisation 2016 par chapitre :

	Réalisé 2016
Recettes des services	2 983 480 €
Impôts et taxes	13 390 973 €
Dotations et participations	4 151 068 €
Autres produits de gestion courante	375 937 €
Atténuations de charges	111 588 €
Produits exceptionnels (cessions , indemnités de sinistre)	14 538 €
TOTAL RECETTES REELLES	21 027 585 €

x Les **recettes des services** comprennent :

- les recettes tarifaires issues de la fréquentation de nos services : 373 122 € en 2016 comprenant les recettes du conservatoire (191 757 €) du camping, (71 036 €), du musée (38 418 €), de l'aire d'accueil des gens du voyage (30 573 €) de la médiathèque (5 335 €), de la SERE (11 705 €), du cybercentre (2 356 €), de la ludothèque (4 088 €), du service commun jeunesse (10 313 €), de la vente d'électricité produite par les panneaux photovoltaïques situés à la plateforme de bois déchiqueté (6 858 €), du service Ados'com (670 €) et de la Maison de service au public (11 €);
- les remboursements des frais de personnel : 1 604 063 €
 - des 3 budgets annexes : déchets ménagers (1 031 675 €), prestations de services (334 624 €), Spanc (47 330 €);
 - les remboursements de la Ville de Mayenne dans le cadre de la convention de mutualisation du personnel (185 232 €);
 - les remboursements du SDEGM pour la mise à disposition d'un agent (5 202€);
- les remboursements de frais divers : 1 006 293 €
 - des communes de l'ex CCPM pour l'interface financière du SDIS (800 090 €),
 - des 14 communes adhérentes au service commun Autorisation Droits des Sols (46 559 €);
 - des 13 communes de l'ex CCHL adhérentes au service commun jeunesse (125 000 €);
 - des 8 communes de l'ex CCPM adhérentes au service commun Ados'com (11 609 €);
 - d'autres redevables (23 035 €) dont des remboursements de taxes foncières dans le cadre de la location de nos ateliers industriels.

Recettes tarifaires des services	2012	2013	2014	2015	2016
Conservatoire de Musique	107 241 €	114 243 €	120 463 €	134 023 €	147 975 €
Camping	65 775 €	56 160 €	68 579 €	60 823 €	71 036 €
Danse	61 997 €	55 079 €	52 900 €	46 688 €	41 345 €
Musée du château				37 302 €	38 418 €
Aire d'accueil gens du voyage					30 573 €
Base nautique	4 664 €	7 736 €	5 288 €		
Pass sport découverte				5 679 €	
Médiathèques	4 309 €	2 821 €	3 821 €	3 842 €	5 335 €
Sere			1 552 €	10 588 €	11 705 €
Cybercentre	2 511 €	2 618 €	2 242 €	1 869 €	2 357 €
Ludothèque Des en bulles	1 365 €	2 010 €	1 980 €	2 298 €	4 088 €
Studio musiques actuelles	1 127 €	1 571 €	958 €	2 761 €	2 435 €
Plateforme bois décheté	4 335 €	3 822 €	8 587 €	2 307 €	6 858 €
Service commun jeunesse					10 313 €
Ados Com					670 €
Total	253 324 €	246 061 €	266 369 €	308 180 €	373 109 €
variation n-1 en €	-38 035 €	-7 263 €	20 309 €	41 811 €	64 929 €
variation n-1 en %	-13%	-3%	8%	15,7%	21,1%

Par comparaison à l'exercice 2015, les recettes issues des tarifs des services s'améliorent de 64 929 €. Mais il est à noter qu'en 2016, Mayenne Communauté a assuré la gestion de 3 nouveaux services : l'aire d'accueil des gens du voyage et les 2 services communs jeunesse. En retranchant les recettes propres à ces 3 services, nous obtenons une évolution moyenne de 7,6% (de + 23 373 € par rapport à 2015).

Nous pouvons remarquer la nette progression des recettes :

- du camping à + 16,8% , + 10 213 €, liée uniquement à la progression de l'activité car les tarifs 2016 ont été maintenus à leurs niveaux de 2015
- du conservatoire de musique 10,4%, et
- du musée de 3%.

Un seul service enregistre une diminution de ses recettes : la danse avec une diminution de -5 343 € par rapport à 2015 malgré un effectif stable.

x **La fiscalité 2016 = 13 390 973 €** (63,7% des recettes réelles de fonctionnement 2016)

Le panier fiscal 2016 de Mayenne Communauté a été constitué de :

-la Cotisation Foncière des Entreprises pour laquelle Mayenne Communauté a voté un taux de 25,25% en 2016 (avec la période d'unification du taux de CFE, les taux réellement appliqués étaient les suivants: 25,51% sur l'ex CCPM sans St Georges Buttavent, 23,16% Saint Georges Buttavent, 24,17% sur l'ex CCHL), représentant un produit perçu de **3 736 838 €**,

-la taxe d'habitation votée à partir d'un taux de 11,37% a généré un produit de **4 248 707 €**,

-la taxe sur le Foncier Bâti votée à partir d'un taux de 0,59% a généré un produit de **204 576 €**,

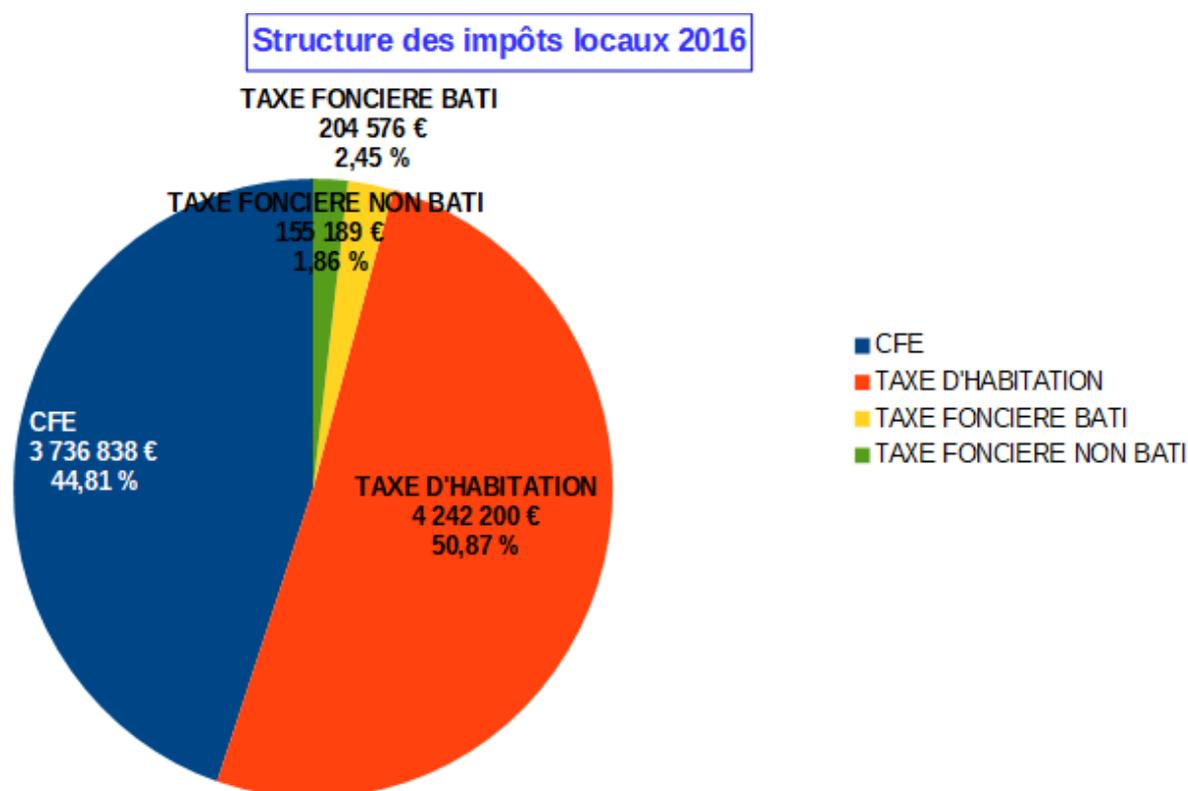
-la taxe sur le foncier non bâti votée à partir d'un taux de 4,04% a généré un produit de **155 189 €**,

- la taxe additionnelle sur le Foncier non bâti, a généré un produit de **24 760 €**,

-la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises caractérisée par un taux uniforme d'1,5% voté par le Parlement et pour lequel la Communauté perçoit 26,5% du produit (le reste réparti en 50% Région et 23,5% Département), soit en 2016 pour Mayenne Communauté **1 839 848 €**. A noter que les produits cumulés de 2015 de la CCPM et de la CCHL s'élevaient à 2 114 229 €. Nous constatons donc une variation négative de 13% entre les produits cumulés 2015 des 2 ex Communautés et le produit 2016 de l'établissement fusionné.

- les IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux), ont apporté un produit de **291 208 €**

- la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales > à 400 m²) a généré une recette de **559 872 €**.



Si on analyse les écarts entre le produit attendu et le produit définitif, on constate que Mayenne Communauté n'a pas perçu un total de 168 489 €

	2016		
	produit attendu	produit encaissé	écart
CFE	3 737 882 €	3 736 838 €	-1 044 €
TAXE D'HABITATION	4 392 345 €	4 248 707 €	-143 638 €
TAXE FONCIERE BATI	203 084 €	204 576 €	1 492 €
TAXE FONCIERE NON BATI	155 096 €	155 189 €	93 €
Taxe additionnelle foncier non bâti	24 705 €	24 760 €	55 €
TASCOM	586 543 €	559 872 €	-26 671 €
IFER	289 984 €	291 208 €	1 224 €
TOTAL DES IMPOTS LOCAUX	8 513 112,00 €	8 929 942 €	-168 489 €

Cet écart a été compensé puisque Mayenne Communauté a perçu au titre de rôles fiscaux supplémentaires un produit de **484 980 €** en provenance essentiellement de la CFE.

La perte de recette subie depuis la réforme de la Taxe Professionnelle est compensée par l'Etat par deux dotations figées dont le FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources) correspondant à un montant de **1 517 724 €** produit 2015 de la CCPM de 1 611 244 € diminué du reversement de la CCHL de 93 520 €).

Autre recette de ce chapitre des produits fiscaux : le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) qui est un mécanisme de péréquation horizontale consistant à prélever une fraction des ressources fiscales de certains territoires pour la reverser à des territoires moins favorisés. La notion de territoire recouvre la prise en compte des Communes et de l'EPCI pour en mesurer la richesse avec le potentiel financier agrégé. Ainsi, certains territoires peuvent être seulement contributeurs au FPIC, d'autres bénéficiaires et d'autres encore les deux à la fois, ce qui était le cas pour la CCPM.

Pour 2016, la répartition du FPIC pour le territoire de Mayenne Communauté (EPCI + 33 communes) s'est traduite uniquement par un reversement de 1 057 810 € (aucun prélèvement).

Par délibération du 30 juin 2016, le Conseil a proposé l'application du régime dérogatoire dit libre à partir de 2 niveaux de répartition. Le 1^{er} niveau répartit le FPIC selon le régime de droit commun à savoir au prorata du CIF (Coefficient d'Intégration Fiscale) de Mayenne Communauté. Ainsi Mayenne Communauté s'est vu attribuer au titre du FPIC 2016, 30,93% de 1 057 810 € soit **327 271 €**. Le second niveau de répartition consistait à répartir les 730 539 € restants entre les communes en appliquant le régime de droit commun et en lui appliquant une correction pour les 5 communes les plus pénalisées au regard de la Dotation de Solidarité Communautaire perçue en 2015 et abandonnée en 2016 au profit de la répartition de droit commun du FPIC. Les conditions d'unanimité d'adoption de cette seconde répartition "libre" n'ayant pas été réunies, le FPIC 2016 a été réparti selon le régime de droit commun tel qu'il nous avait été notifié par les services de l'Etat.

x **les dotations et participations 2016 = 4 151 068 €** (19,7% des recettes réelles de fonctionnement 2016)

Au titre de la DGF, Mayenne Communauté perçoit une dotation d'intercommunalité et une dotation de compensation (ancienne part salaire de l'ex Taxe Professionnelle). Cette DGF totale s'est traduite en 2016 par une recette de 2 654 110 € représentant une DGF totale par habitant de **66,13 €**. En 2015, elle se situait à 77,45 €, en 2014 à 89,29 € (première année d'application de la contribution au redressement des comptes publics) et en 2013 à 96,58 €.

Depuis 2014, les collectivités sont dans l'obligation de participer à l'effort de redressement des finances publiques. Pour les EPCI, la ponction s'opère sur la dotation d'intercommunalité.

La contribution calculée au prorata des recettes réelles de fonctionnement des 2 ex EPCI s'est élevée à 130 166 € en 2014 puis à 320 066 € en 2015. Au titre de 2016, Mayenne Communauté a contribué à hauteur de 283 389 €. Ces contributions se cumulant, la dotation d'intercommunalité "brute" (avant ponction) de 976 288 €, est diminuée de 733 621 € pour obtenir une dotation d'intercommunalité 2016 de **242 667 €**.

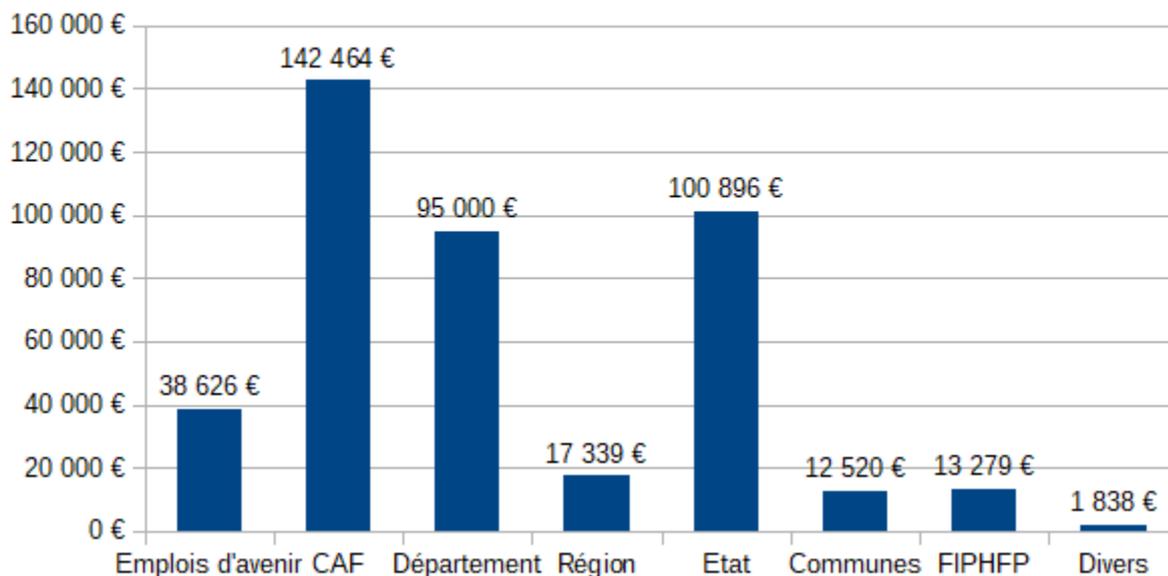
La dotation de compensation s'est traduite par une recette de **2 411 443 €** en 2016 représentant une baisse de 1,94 % (- 47 584 €) par rapport aux montants perçus par les 2 ex EPCI en 2015.

Seconde dotation figée issue de la réforme de la taxe professionnelle, la DCRTP (Dotation de compensation des recettes de la taxe professionnelle) représentant **847 205 €** en 2016 pour un montant identique à celui perçu par la CCPM en 2015.

Nous retrouvons à ce chapitre les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations fiscales accordées au titre de la taxe d'habitation pour **205 145 €**; de la taxe professionnelle pour **22 646 €**.

Les participations de nos partenaires extérieurs s'élèvent pour 2016 à **421 962 €** (2% de nos recettes réelles de fonctionnement). La CAF avec la gestion de nos services jeunesse et petite enfance (RAM) se situe au premier niveau par le biais des prestations de services ordinaires et de la prestation de service du contrat enfance jeunesse.

Poids en € des participations de nos partenaires extérieurs en 2016



Les participations de nos partenaires extérieurs se répartissent par service comme suit :

	Admin générale	Conservatoire de Musique	Médiathèques	Musée	Ludothèque Des en bulles	Service commun jeunesse	Ados' com	RAM
Emplois d'avenir	5 932,97 €		3 300 €					
CAF				2 700 €	2 384 €	3 081 €	712 €	76 158 €
Département		95 000 €						
Région								
Etat		15 000 €		8 500 €				
Communes					6 173 €			
FIPHFP			1 991 €					
Divers	640,25 €	1 100 €						
	6 573 €	111 100 €	5 291 €	11 200 €	8 557 €	3 081 €		76 158 €

	Contrat local de santé	Aire d'accueil gens du voyage	Maison de Service au Public	Logement PIG	Prestations de Service	Déchets Ménagers	Spanc	Environnement	SERE	Atelier Le Horps	Camping
Emplois d'avenir						15 033 €	875 €		13 486 €		
CAF		57 429 €									
Département											
Région	3 071 €							14 269 €			
Etat	26 000 €		31 500 €	4 896 €				15 000 €			
Communes											6 347 €
FIPHFP					3 273 €	8 014 €					
Divers											98 €
	29 071 €	57 429 €	31 500 €	4 896 €	3 273 €	23 047 €	875 €	29 269 €	13 486 €	6 347 €	98 €

Il est précisé que les recettes perçues sur le budget général pour le compte des budgets annexes Prestations, Spanc et Déchets sont déduites du montant de la refacturation des charges de personnel aux budgets annexes concernés.

x **le chapitre des produits divers de gestion courante 2016 = 375 937 €**

Ce poste regroupe 4 types de recettes : les loyers pour 307 445 €, l'excédent des budgets de zones 2015 pour 37 286 €, les redevances d'affermage du cinéma pour 8 000 €, les remboursements des chèques déjeuner par les agents pour 22 740 €, et divers remboursements pour 466 €.

Ci-après le détail des loyers perçus en 2016:

LES LOYERS de MAYENNE COMMUNAUTE	Occupant	Réalisé 2016
Forum Métiers d'Art	Office de Tourisme	2 028 €
Bateau Promenade	Office de Tourisme	9 504 €
Loyer maison 16 place Juhel	Zambon Immobilier	3 278 €
Terrains agricoles – Réserves foncières	Locataires divers	6 964 €
Loyer SCIC Bois énergie	SCIC	2 400 €
La Poste à Lassay	La Poste	19 592 €
Gendarmeries du Ribay et de Lassay	L'État	141 177 €
Pôle santé de Lassay	Grosbois santé, Département 53	21 264 €
Mission Locale et GEM 53 à la SERE	Mission locale et GEM 53	11 850 €
Bureaux de la SERE	Locataires divers	13 366 €
Atelier de Lassay	Transports Lecornu	8 400 €
Ateliers de Martigné	EARTA , Imprimerie Solidaire	67 622 €
TOTAL		307 445 €

x Les **atténuations de charges 2016 = 111 588 €** concernent la valeur du stock du magasin du musée au 31/12/2016 (28 667 €) ainsi que les indemnités journalières des agents absents pour maladie (82 921 €).

x Les **produits exceptionnels 2016** s'élèvent à 14 538 €. On y trouve des cessions pour 2 721 € (de bateaux électriques pour 2 500 € et d'un véhicule C15 pour 221 €), des pénalités facturées pour des absences à des réunions de chantier du centre aquatique pour 6 240 €, des avoirs sur diverses factures réglées sur les exercices précédents pour 5 474 €.

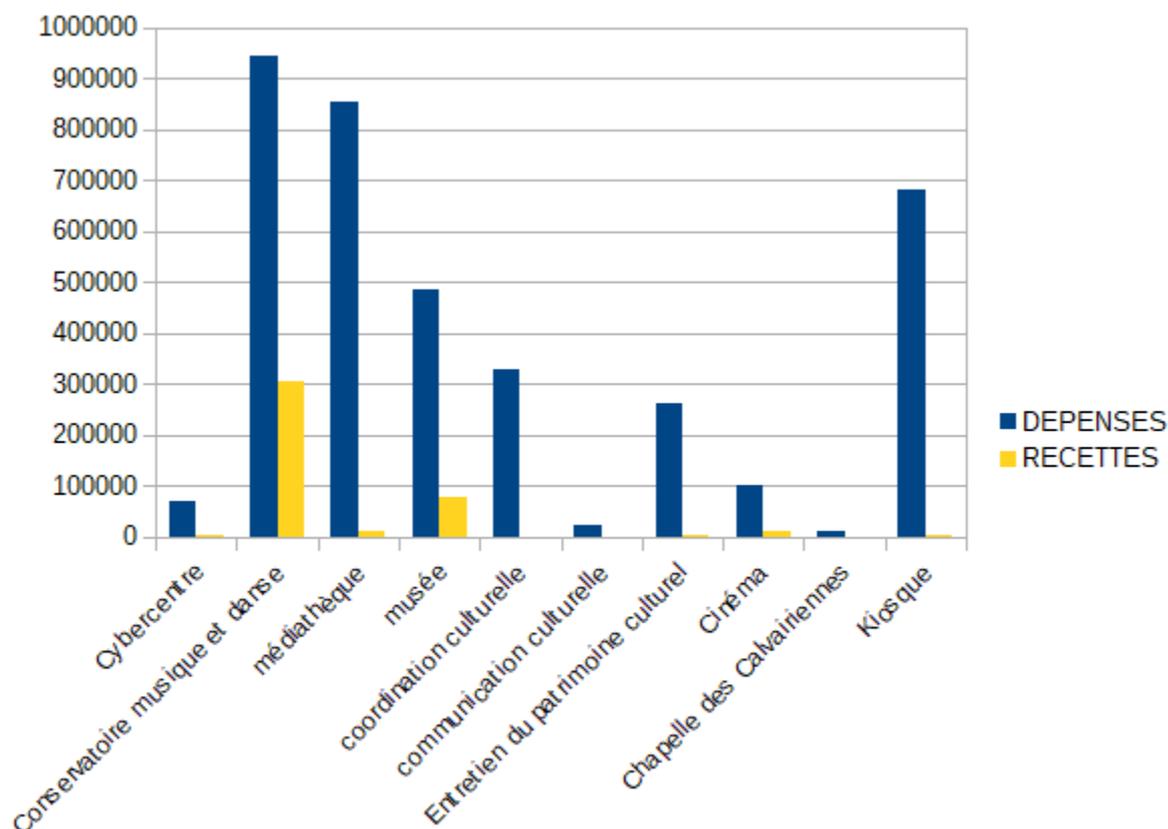
3. Bilan des dépenses et des recettes de fonctionnement 2016 par service

	2016		
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Services généraux administration			
Administration générale	2 316 587 €	1 036 428 €	-1 280 159 €
Fiscalité	7 672 906 €	13 390 973 €	5 718 067 €
Dotation		3 729 106 €	3 729 106 €
Communication	56 607 €		-56 607 €
Elus	200 764 €		-200 764 €
<i>Sous total</i>	10 246 864 €	18 156 507 €	7 909 643 €
Culture			
Cybercentre	71 558 €	2 357 €	-69 201 €
Conservatoire musique et danse	944 822 €	305 023 €	-639 799 €
médiathèque	854 038 €	10 627 €	-843 411 €
musée	485 558 €	78 285 €	-407 273 €
coordination culturelle	329 946 €	363 €	-329 583 €
communication culturelle	22 596 €		-22 596 €
Entretien du patrimoine culturel	262 380 €	3 663 €	-258 716 €
Cinéma	99 983 €	13 111 €	-86 872 €
Chapelle des Calvairiennes	10 057 €		-10 057 €
Kiosque	680 752 €	2 164 €	-678 588 €
<i>Sous total</i>	3 761 690 €	415 593 €	-3 346 097 €
Jeunesse			
coordination jeunesse	149 608 €	12 645 €	-136 964 €
Service commun jeunesse	100 312 €	138 483 €	38 171 €
Ados'Com	7 613 €	12 991 €	5 379 €
<i>Sous total</i>	257 533 €	164 119 €	-93 414 €
Social			
Contrat local de santé	81 810 €	52 260 €	-29 550 €
Aire d'accueil gens du voyage	98 996 €	88 003 €	-10 994 €
<i>Sous total</i>	180 806 €	140 263 €	-40 543 €
Famille			
Maison Service Aux Publics	28 386 €	31 511 €	3 126 €
Relai Assitantes maternelles	96 426 €	79 768 €	-16 658 €
Micro crèche	14 500 €	0 €	-14 500 €
<i>Sous total</i>	139 312 €	111 280 €	-28 032 €
Logement			
	190 163 €	4 896 €	-185 267 €
Environnement			
Prestations de service	353 442 €	365 096 €	11 654 €
Economie d'énergie	29 453 €	0 €	-29 453 €
SPANC	48 204 €	48 204 €	0 €
Déchets ménagers	1 093 141 €	1 082 844 €	-10 296 €
Urbanisme : SIG + ADS	189 144 €	75 828 €	-113 316 €
Environnement	31 800 €		-31 800 €
Barrages	370 €		-370 €
<i>Sous total</i>	1 745 553 €	1 571 972 €	-173 581 €

		2016		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Economie				
	Economie – SERE	231 487 €	65 596 €	-165 892 €
	Voirie des ZA	20 604 €		-20 604 €
	Zones industrielles	128 693 €	37 286 €	-91 407 €
	Ateliers relais	120 494 €		-120 494 €
	Batiment industriel à Lassay	7 895 €	12 686 €	4 791 €
	Batiment industriel Le Corps	9 792 €	6 347 €	-3 445 €
	Atelier Martigné	33 158 €	78 741 €	45 583 €
	Providence	16 521 €		-16 521 €
	Plateforme bois décheté	4 767 €	9 258 €	4 491 €
	La Poste à Lassay	18 422 €	19 592 €	1 170 €
	Gendarmeries	11 244 €	141 177 €	129 933 €
	Sous total	603 077 €	370 682 €	-232 395 €

		2016		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Tourisme				
	Tourisme	359 957 €	2 028 €	-357 929 €
	Animations touristiques (Jublains)	10 351 €		-10 351 €
	Halte fluviale	9 608 €		-9 608 €
	Circuits de randonnée	32 789 €		-32 789 €
	Bateau promenade	18 731 €	12 004 €	-6 727 €
	Camping	83 899 €	71 361 €	-12 537 €
	Sous total	515 334 €	85 393 €	-429 941 €

Centre aquatique La Vague		179 839 €	6 880 €	-172 959 €
----------------------------------	--	-----------	---------	------------



Il est précisé que cette présentation analytique (dépenses, recettes par service selon la nomenclature fonctionnelle) a pour but d'améliorer la lisibilité des comptes dans un souci de bonne gestion et de transparence.

4. Les épargnes 2016

MAYENNE COMMUNAUTE Exercice 2016			
RESSOURCES FISCALES PROPRES		CHARGES A CARACTERE GENERAL	
SC 73	13 390 973 €	SD 60 . 61 . 62	3 098 237 €
- Attribution de Compensation	<u>-7 672 906 €</u>	- SD 621	-577 392 €
	5 718 067 €	- SC 60 (chap 013)	<u>-28 667 €</u>
RESSOURCES EXPLOITATION			2 492 178 €
SC 70	2 983 480 €	CHARGES DE PERSONNEL	
+ SC 75	<u>375 937 €</u>	SD 64	4 977 032 €
	3 359 417 €	+ SD 621	577 392 €
		+ SD 631	0 €
sous total produits flexibles	9 077 484 €	+ SD 633	75 315 €
		- SC 64 (chap 013)	<u>-82 921 €</u>
			5 546 818 €
RESSOURCES INSTITUTIONNELLES	4 151 068 €	SUBVENTIONS DE FCT	1 245 774 €
		AUTRES CHARGES DE GESTION	497 379 €
sous total produits rigides	4 151 068 €		
PRODUITS DE GESTION	13 228 552 €	CHARGES DE GESTION	9 782 149 €
REMB BA (c/7084 et 7087) et Communes membres	2 610 357 €	REMB BA (c/7084 et 7087) et Communes membres	2 610 357 €
PRODUITS GESTION NETS	10 618 195 €	CHARGES DE GESTION NETS	7 171 792 €
EXCEDENT BRUT FONCTIONNEMENT		3 446 403 €	
Charges financières			<u>-218 491 €</u>
			-218 491 €
Produits exceptionnels			14 538 €
Charges exceptionnelles			<u>-35 037 €</u>
			-20 499 €
EPARGNE BRUTE 2016		3 207 414 €	
RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 150 321 €	
Remb en Capital des emprunts			556 015 €
EPARGNE NETTE 2016		1 594 307 €	

Il s'agit du premier calcul d'épargne de Mayenne Communauté, il fera l'objet de comparaison au fil des exercices.

A titre de comparaison, l' épargne brute 2015 de l'ex CCPM était de 2 815 158 €, l'épargne nette de 1 671 616 €.

Avec Mayenne Communauté, nous constatons une progression de l'épargne brute mais une dégradation de l'épargne nette en lien avec la progression du poids de la dette (emprunts centre aquatique + dette CCHL). Quand le capital remboursé de l'ex CCPM en 2015 s'élevait à 272K€, celui de Mayenne Communauté était en 2016 de 556K€ dont 140 K€ au titre de la dette nouvelle

liée au centre aquatique.

4. La section d'investissement

a) les recettes

Les recettes d'investissement permettent à la collectivité d'investir.
Elles se répartissent comme ci-après en 2016 :

RECETTES	crédits votés	Réalisés	% de réalisation
Emprunts	6 016 000	6 016 000	100,0%
FCTVA	800 000	891 368	111,4%
Subventions	7 998 718	1 165 809	14,6%
Avances sur marchés, cautions	164 155	128 294	78,2%
Autres immobilisations financières	137 347	137 346	100,0%
Opérations pour compte de tiers : travaux connexes	116 140	95 029	81,8%
TOTAL DES RECETTES REELLES 2016	15 232 360	8 433 846	55,4%

- Pour financer le centre aquatique La Vague, la CCPM a contracté en décembre 2015 4 prêts auprès de 3 banques qui ont été mobilisés en 2016 avec les caractéristiques suivantes :

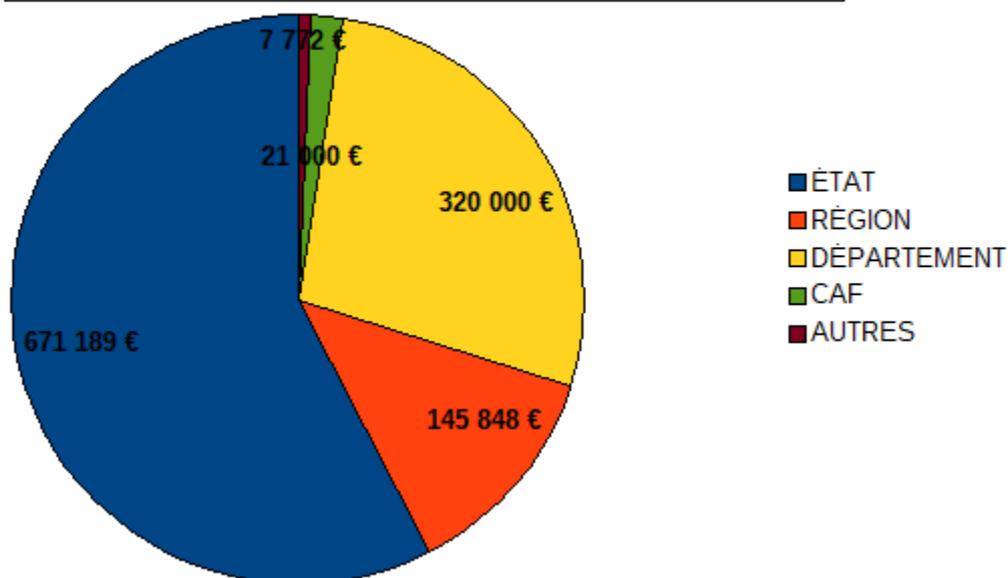
Etablissements	Durée	Taux	Montant
Caisse des Dépôts et Consignations	30 ans	Livret A	1 000 000 €
	25 ans	1,75 %	2 000 000 €
Crédit Agricole	20 ans	1,80 %	1 000 000 €
Société Générale	20 ans	1,75 %	2 000 000 €

- Autre emprunt contracté par la CCHL et mobilisé sur l'exercice 2016 de Mayenne Communauté, celui du financement des travaux de l'espace jeunes Madiba de Lassay les Châteaux par la CAF (sur 8 années sans intérêts). Ce prêt a été complété par une subvention du même montant.

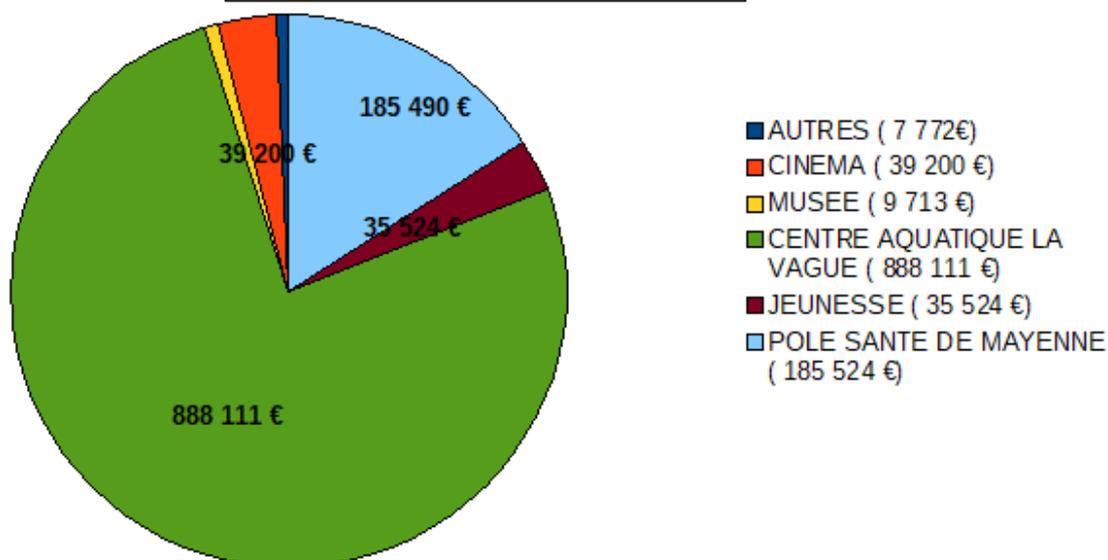
- les **subventions** de 2016 se sont élevées à 1 165 809 € :

	Réalisé	
CENTRE DE SECOURS DE LASSAY	1 099,00	Commune de CHEVAIGNE DU MAINE
CINEMA	21 200,00	ÉTAT
	18 000,00	RÉGION
MUSEE	6 384,50	ÉTAT
	3 328,00	RÉGION
CENTRE AQUATIQUE LA VAGUE	530 262,88	ÉTAT pour CPER et CNDS
	37 848,40	RÉGION
	320 000,00	DÉPARTEMENT
LUDOTHEQUE DES EN BULLES pour TAP	2 627,00	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
SERVICE COMMUN JEUNESSE pour malles pédagogiques	2 373,00	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
LOCAL MADIBA de LASSAY	16 000,00	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
	14 523,60	DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX
POLE SANTE DE MAYENNE	6 449,40	ÉTAT
	90 000,00	RÉGION
	89 040,82	DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX
GENDARMERIES	6 672,75	SIPLEC Certificat d' Economie d'énergie
TOTAL	1 165 809 €	

Les financeurs de nos projets d'investissement 2016



Les financements 2016 par projet



C'est le projet du Centre aquatique qui a représenté la part la plus importante des subventions perçues en 2016 (76,2%). Nous retrouverons au titre des dépenses également le centre aquatique comme le projet qui a mobilisé le plus de crédits (89% des dépenses d'équipement 2016).

Les **autres immobilisations financières** pour 137 346 € concernent le droit à déduction de TVA dans le cadre de la DSP cinéma pour 7 568 € et l'excédent d'investissement n-1 des budgets annexes de zones pour 129 778 € (contre 616 453 € en 2015).

En 2015, la CCPM a conclu une convention de mandat pour le compte de l'Etat dans le cadre des travaux connexes à la déviation de Moulay et de Mayenne RN 162. Cette opération sera à son terme neutre budgétairement. Mayenne Communauté à ce titre en 2016, a encaissé une recette de 95 029,14 € et réalisé une dépense de 412 836 €.

b) les dépenses d'équipement 2016 = 7 286 022 €

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement 2016 avec les restes à réaliser (devis signés et engagés comptablement) atteint 50,1%. Ce taux est normal au regard des projets portés par Mayenne Communauté dont l'exécution s'étire sur plusieurs exercices.

DEPENSES D'EQUIPEMENT 2016	crédits votés	Mandaté 2016	Restes à réaliser 2016	% de réalisation hors restes	% de réalisation avec restes
Travaux	9 691 391 €	1 028 541 €	1 916 569 €	10,6%	30,4%
Acquisitions	282 738 €	42 532 €	205 016 €	15,0%	87,6%
Immobilisations incorporelles (logiciels, études)	220 259 €	123 298 €	138 272 €	56,0%	118,8%
Subventions d'équipement versées	928 513 €	126 094 €	138 272 €	13,6%	28,5%
Opération – Gendarmeries	15 003 €	14 383 €	0 €	95,9%	95,9%
Opération – Centre aquatique	9 506 900 €	5 907 222 €	698 530 €	62,1%	69,5%
Opération – SCOT PLUI	165 800 €	43 952 €	33 499 €	26,5%	46,7%
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2016	20 810 603 €	7 286 022 €	3 130 158 €	35,0%	50,1%

1 028 541 € de dépenses ont été consacrées en 2016 à des travaux (hors opérations centre aquatique et Gendarmeries). Ils se répartissent comme suit:

	Réalisé 2016
Extension et rénovation du cinéma	86 982,66 €
Musée restauration d'oeuvres	8 103,57 €
Maîtrise d'oeuvre centre aquatique La Vague	447 292,98 €
Abords centre aquatique La Vague	3 033,42 €
Pôle santé	203 850,03 €
Abords Pôle santé	189 719,05 €
La lande implantation de bornes	378,00 €
Signalétique pour les zones	21 517,21 €
Avances sur marchés	67 664,03 €
	1 028 540,95 €

Les acquisitions 2016 représentent 42 531,68 € avec des dépenses consacrées aux services suivants:

	Réalisé	Libellé dépense
BOCAGE	1 099,80 €	Acquisition de terrain au Bocage pour 3 666 m²
Médiathèque	4 347,52 €	Mobilier+ Deshumidificateur
	10 834,85 €	Matériels informatiques
Grand Nord	1 059,84 €	Mobilier
Conservatoire de musique	8 000,00 €	Instruments de musique
Musée	3 669,81 €	Bornes podotactiles + 2 vidéo projecteurs + aspirateur
ADS	660,49 €	Mobilier de bureau
	592,94 €	Matériels informatiques
Service commun jeunesse	3 544,07 €	Matériels pour service commun jeunesse
Services administratifs	1 683,16 €	Matériels informatiques
Cybercentre	4 575,66 €	Matériels informatiques
SERE	686,49 €	Matériels informatiques
Forum de Jublains	532,21 €	Matériels informatiques
Camping	507,40 €	Matériels informatiques
Abords centre aquatique	737,44 €	Plantations d'arbres et arbustes

TOTAL 42 531,68 €

En 2016, les dépenses d'immobilisations incorporelles s'élèvent à 123 298,40 €,

	Réalisé	Libellé dépenses
Extension et rénovation du cinéma	48 820,01 €	FRAIS D'ETUDES
Communication	24 102,00 €	Site internet MAY PAC
Musée	1 969,20 €	Frais d'études aménagement des réserves
Urbanisme	40 052,40 €	PLU Martign2 St Fraimbault ; Inventaire zone humide
Centre aquatique La Vague	5 001,00 €	Coordination de sécurité
Cybercentre	603,47 €	Logiciel
RAM	1 639,92 €	Logiciel
Aire d'accueil gens du voyage	1 110,00 €	Logiciel

TOTAL 123 298 €

Les subventions d'équipement 2016 s'élèvent à **126 094 €**

	Réalisé	Libellé dépense
Logement PLH	82 200,00 €	Fonds de concours aux bailleurs sociaux – Mayenne Habitat – 1ers acomptes pour Pommier et Brossolette
Subventions aux particuliers	500,00 €	FART
	35 931,00 €	PIG
SDIS	3 462,50 €	Fonds de concours pour centre de secours principal
Soutien au commerce	4 000,00 €	Fonds de concours au dernier commerce à Champéon et La Chapelle au Riboul
TOTAL	126 094 €	

S'ajoutent à ces dépenses d'équipement, les dépenses réalisées dans le cadre des 3 Autorisations de Programme votées à savoir : la rénovation des 2 gendarmeries, le centre aquatique et le SCOT PLUI dont les niveaux de réalisation 2016 sont décrits dans le tableau des dépenses d'équipement.

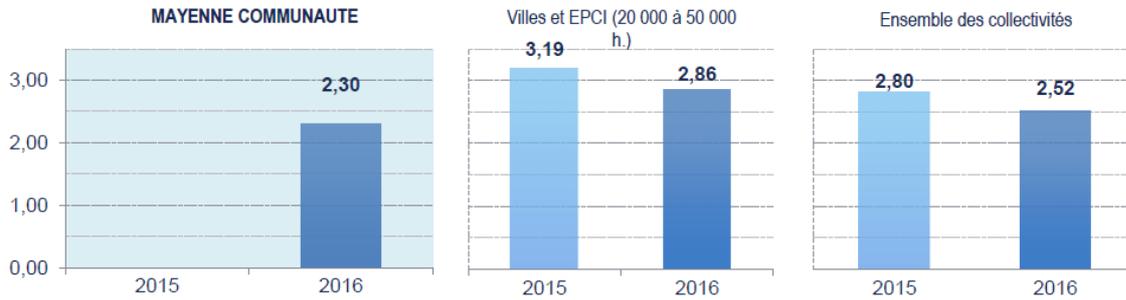
Les dépenses d'équipement de l'exercice 2016 par projet du projet de territoire :

	2016 DEPENSES	2016 % par projet	2016 RECETTES
Favoriser la solidarité entre les habitants par une offre de services de proximité	6 445 366 €	98%	1 112 801 €
Accompagner la création d'un pôle de santé pluridisciplinaire	393 569 €	6%	185 490 €
Création du centre aquatique LA VAGUE	5 915 994 €	90%	888 111 €
Extension et rénovation du cinéma	135 803 €	2%	39 200 €
Promouvoir la qualité de notre cadre de vie par des pratiques quotidiennes soucieuses de l'avenir	162 583 €	2%	
Mise en oeuvre d'un PIG	36 431 €	1%	
Elaboration d'un nouveau PLH	43 952 €	1%	
Favoriser la construction et réhabilitation de logements aidés	82 200 €	1%	
TOTAL DES ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE	6 607 949 €	100%	1 112 801 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT REALISEES	7 286 022 €		1 165 809 €
Proportion des dépenses ou recettes du projet de territoire sur les dépenses ou recettes d'équipement réalisées	90,7%		95,5%

90,7% des dépenses d'équipement total 2016 (7 286 022 €) ont été consacrées aux actions du projet de territoire et parmi ces dernières le centre aquatique a représenté 89,5% de la dépense.

c) la dette du budget principal de Mayenne Communauté en 2016

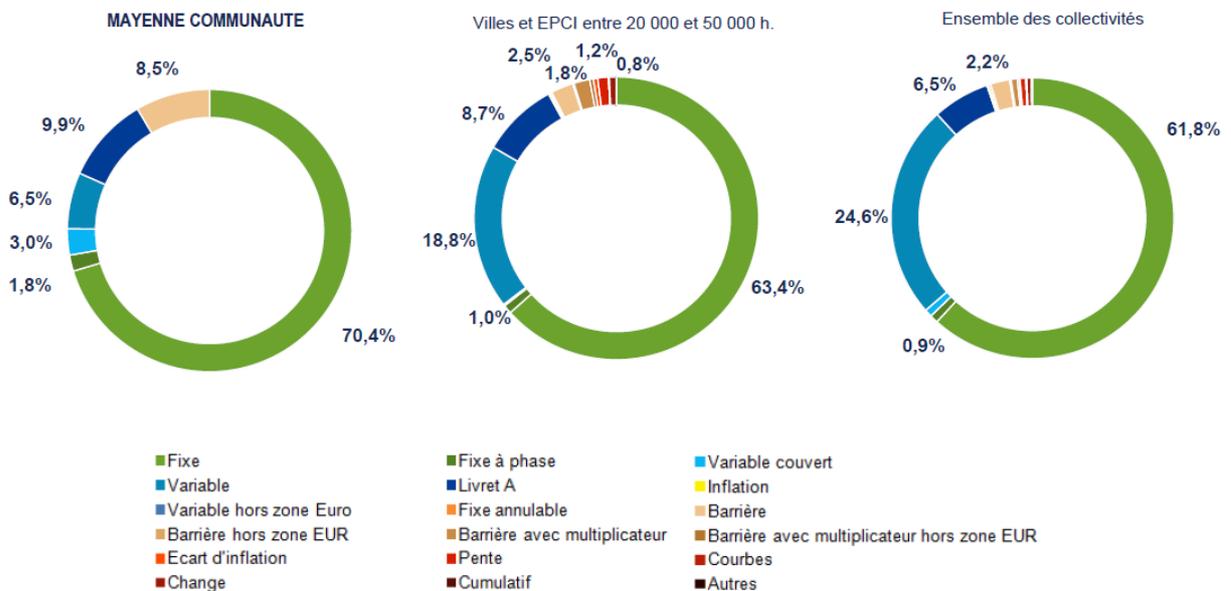
→ Un taux moyen de **2,3%** au dessous de la moyenne de la strate :



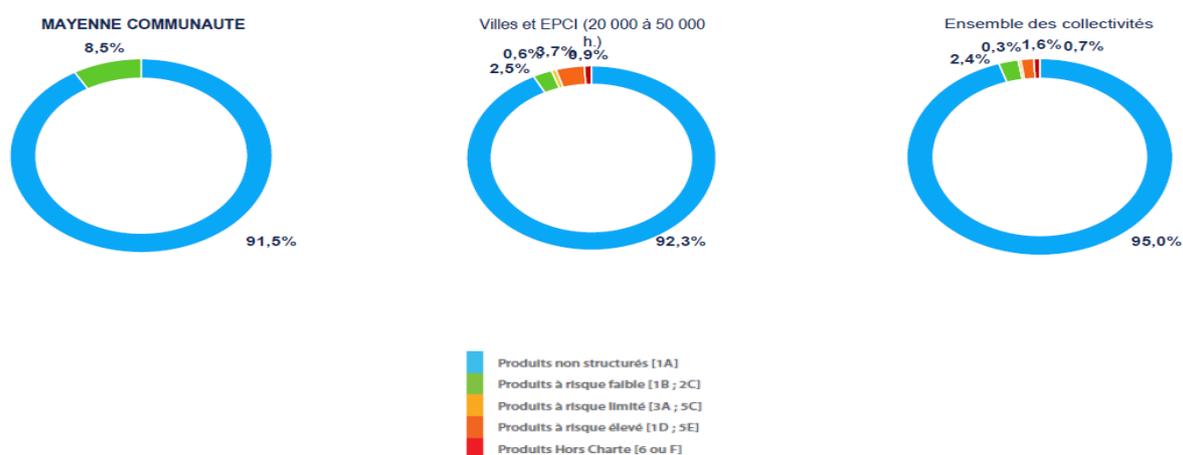
→ Une dette avec une durée de vie de **17 années**, plus longue que la moyenne de la strate:



→ Un encours de dette principalement à **taux fixe (70,4%) :**



→ Une dette sûre (91,5% classée 1A)



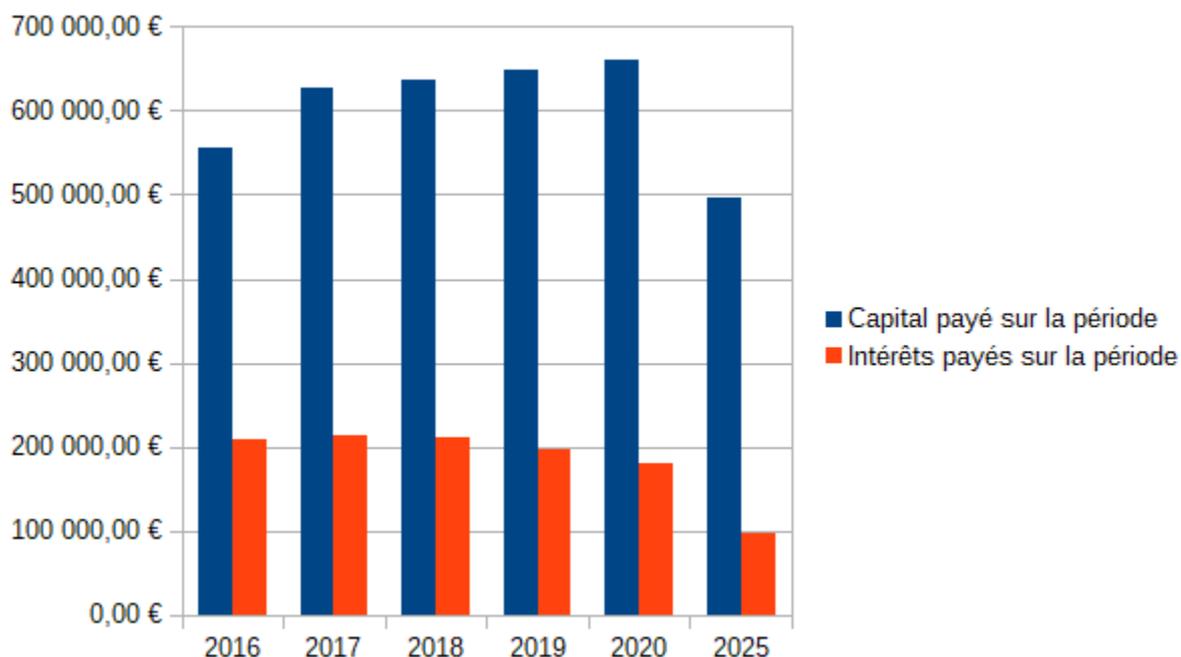
→ Une dette de 10 077 752 € au 31/12/16 de 17 emprunts contractés auprès de 7 groupes bancaires :

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 220 557,69 €	41.88 %
SOCIETE GENERALE	1 923 031,51 €	19.08 %
CREDIT AGRICOLE	1 408 425,04 €	13.98 %
SFIL CAFFIL	1 325 013,85 €	13.15 %
CREDIT MUTUEL	1 109 270,18 €	11.01 %
Autres prêteurs	91 454,23 €	0.91 %
Ensemble des prêteurs	10 077 752,50 €	100.00 %

→ L'encours de dette du budget principal au 31/12/2016 :

Objet de l'emprunt	Prêteur	Capital restant dû	Durée résiduelle	Taux	Année de réalisation	Montant initial	Risque de taux
Pôle santé Lassay	CREDIT AGRICOLE	141 834,17 €	7,69	(Moyenne Euribor 03 M + 2.573) + Cap 2.287 sur Moyenne Euribor 03 M	2009	247 600,00 €	Variable couvert
Divers financements de 2012 : fonds de concours SDIS, MSAP, ateliers artisanaux	CREDIT AGRICOLE	209 278,13 €	10,36	Taux fixe à 3.89 %	2012	270 000,00 €	Fixe
Divers financements de 2012 : fonds de concours SDIS, MSAP, ateliers artisanaux	CDC	239 314,11 €	10,67	Taux fixe à 4.79 %	2012	300 000,00 €	Fixe
Travaux local jeunesse Madiba	CAF	16 000,00 €	8,00	Taux fixe à 0 %	2015	0,00 €	Fixe
Maison de Pays du Horps	CREDIT AGRICOLE	88 684,41 €	17,62	(Moyenne Euribor 12 M + 0.3)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 12 M	2004	131 000,00 €	Variable
bâtiment industriel à Lassay	CE	75 454,23 €	7,32	Taux fixe à 4.35 %	2009	130 000,00 €	Fixe
Gendarmeries	CREDIT MUTUEL	186 376,73 €	13,51	Taux fixe à 0.601 %	2005	300 000,00 €	Fixe à phase
Fonds de concours Piscine de Lassay	CREDIT MUTUEL	161 912,20 €	8,51	(Moyenne Euribor 12 M + 1.76997) + Tunnel 0.24903/2.24903 sur Moyenne Euribor 12 M	2010	250 000,00 €	Variable couvert
Ateliers artisanaux Ex CCHL	CREDIT MUTUEL	196 682,33 €	10,51	Taux fixe à 4.3 %	2012	250 000,00 €	Fixe
Grand Nord	CREDIT MUTUEL	564 298,92 €	8,18	(Euribor 03 M-Floor -0.22 sur Euribor 03 M) + 0.22	2010	1 000 000,00 €	Variable
Musée	SFIL CAFFIL	855 738,15 €	11,92	(Euribor 03 M(Postfixé)-0.2)-Floor à 3.73 activant à 3.5 sur Euribor 03 M(Postfixé)	2016	906 614,72 €	Barrière
Investissements 2008 de l'ex CCPM	CDC	1 013 333,31 €	7,00	Taux fixe à 4.44 %	2009	1 900 000,00 €	Fixe
Centre aquatique	CDC	1 967 910,27 €	24,25	Taux fixe à 1.75 %	2015	2 000 000,00 €	Fixe
Centre aquatique	CDC	1 000 000,00 €	29,00	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	2016	1 000 000,00 €	Livret A
Centre aquatique	CREDIT AGRICOLE	968 630,33 €	19,22	Taux fixe à 1.8 %	2015	1 000 000,00 €	Fixe
Viabilisation des zones d'activités de l'ex CCPM	SFIL CAFFIL	469 275,70 €	8,50	Taux fixe à 2.36 %	2010	750 000,00 €	Fixe
Centre aquatique	SG	1 923 031,51 €	19,04	Taux fixe à 1.75 %	2016	2 000 000,00 €	Fixe
		10 077 752,50 €				12 435 214,72 €	

→ le profil d'extinction de la dette jusqu'en 2025 :



d) La capacité de désendettement de Mayenne Communauté au 31/12/2016

Ce ratio permet de répondre à la question : "en combien d'années la collectivité peut-elle rembourser la totalité de son encours en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut ? "

La capacité de désendettement, égale à l'encours de dette sur l'épargne brute, malgré l'amélioration de l'épargne brute, se dégrade pour se situer au 31/12/16 à **3,1 années** en raison de l'augmentation de notre capital de dette . Il est d'un niveau très bas par rapport aux EPCI de la strate.

e) Conclusion

Lors de la pérapartion de la fusion, les services de la DDFIP nous alertaient sur les augmentations des dépenses de fonctionnement significatives qu'ils avaient recensées sur d'autres territoires à savoir 10% en moyenne.

Le compte adminsitratif de Mayenne Commuanuté 2016, année de fusion, nous permet de souligner la bonne maîtrise des dépenses, ceci venant conforter l'ambition de Mayenne Communauté en matière d'investissements structurants.